



entreprises du bâtiment et des travaux publics, artisans, industriels, commerçants, restaurateurs, paysagistes, agriculteurs...

**À COMPTER DU
1^{ER} JANVIER 2020,
LES DÉCHÈTERIES PUBLIQUES
SONT INTERDITES
AUX PROFESSIONNELS**

**Préparez l'échéance du 1^{er} janvier 2020,
contactez les prestataires susceptibles d'accueillir vos
déchets**



À compter du 1^{er} janvier 2020, les déchèteries de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône ne seront plus accessibles aux professionnels (Délibération 2019/298). Ils devront faire appel à un prestataire privé pour recevoir et traiter les déchets issus de leur activité économique.

UN SERVICE PUBLIC QUI ÉTAIT OUVERT AUX PROFESSIONNELS POUR COMPENSER UNE OFFRE PRIVÉE DÉFICITAIRE

Les déchèteries publiques sont pensées pour recevoir les déchets des particuliers. Mais l'absence d'une offre privée qui réponde aux besoins des entreprises a conduit la collectivité à ouvrir les portes de ses déchèteries aux entreprises à titre transitoire.

Les prestations de collecte de déchets dédiées aux professionnels sont aujourd'hui suffisamment développées ; le service public n'a donc plus vocation à compenser une offre privée insuffisante.



*Des prestataires spécialisés dans la collecte des déchets professionnels existent.
Une offre pour les pros, pensée par les pros !*

INFO +

Si vous disposez d'un badge jaune, vous pouvez le détruire. Ceux-ci n'ont plus d'utilité.

LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur un trottoir ou dans la nature. Ceci est un acte incivique, dangereux et source de pollution qui est puni par la loi. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).



LES AVANTAGES D'UNE OFFRE DE COLLECTE DES DÉCHETS POUR LES PROFESSIONNELS



UNE OFFRE DÉDIÉE

Les prestataires de collecte et de traitement des déchets privés proposent des services spécifiques aux professionnels.



DES HORAIRES ADAPTÉS

Les sites destinés aux professionnels intègrent les contraintes horaires des entreprises.



DES DÉPÔTS FACILITÉS ET SÉCURISÉS

Les sites destinés aux entreprises sont adaptés aux dimensionnements spécifiques des véhicules professionnels et conçus pour faciliter les apports de déchets.



UNE TRAÇABILITÉ ÉTABLIE

Un bordereau de suivi des déchets est fourni pour répondre aux exigences réglementaires.



UNE VALORISATION OPTIMALE

Les filières sont nombreuses (PVC, plâtre, polystyrène...) et permettent une valorisation et/ ou un recyclage de vos déchets spécifiques.

INFO +

Une liste non-exhaustive des prestataires en charge de la collecte des déchets professionnels vous est proposée à l'intérieur.

LES POINTS D'APPORT POUR LES DÉCHETS PROFESSIONNELS (liste non-exhaustive)

► SUR LE TERRITOIRE :

ARC EN CIEL RECYCLAGE | 04 74 84 60 69

Déchèterie professionnelle
Rue Agutte Sembat
38270 Beaurepaire

VALORSOL | 04 75 72 86 40

Déchèterie professionnelle
Zone portuaire RD 1082
38550 Sablons

VACHEZ INDUSTRIE | 04 74 86 29 22

Gravats, terres, bois non traité, métaux, papiers, cartons, DIS, DTQS
126 RN7
38150 Salaise-sur-Sanne

GDE | 04 74 29 16 16 / 04 37 25 13 90

DIB, métaux, batteries automobiles, emballages
Avenue du port CS 30021
38150 Salaise-sur-Sanne

PLATEFORME DE COMPOSTAGE ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

04 74 11 05 44

Déchets verts
Les grandes oves
38150 Salaise-sur-Sanne

SAS DE MONTREMOND | 04 74 56 00 73

Plateforme de compostage, déchets verts, biodéchets
2303 route de Marcollin
38270 Saint-Barthélemy

SUEZ RRIWS CHEMICALS FRANCE | 04 74 11 36 05

Piles et accumulateurs, équipements électriques et électroniques, DIS, DTQS
Plateforme chimique - Rue Gaston Monmousseau
38150 Roussillon

TREDI | 04 74 86 10 83

DIS, DTQS
519 Rue Denis Papin
38150 Salaise-sur-Sanne

DRNTP | 04 74 79 94 84

Gravats, terres
1 route du rozon
38550 Clonas-sur-Varèze

DELMONICO DOREL | 04 74 84 24 23

Gravats, terres
Zone portuaire RD 1082
38550 Sablons

ETABLISSEMENT CHAPERON ET COMPAGNIE

04 74 86 66 27

Gravats, terres
Bas tural rue du tural
38550 Le Péage-de-Roussillon

► ET AUSSI :

AGRO-COMPOST à Eyzin-Pinet

DAUPHINE COMPOST à La Côte-Saint-André

SOCIETE CHAMPIER AUTO PIECES à Champier

TRI RHONES ALPES TRIRA à Pont-Évêque

SUEZ SITA VAL'AURA à Pont-de-l'Isère

PURFER à Reventin-Vaugris

VEOLIA PROPRETE à Ampuis

PAPETERIE EMIN LEYDIER à Laveyron

DELAUZUN SOVIRI à Ampuis

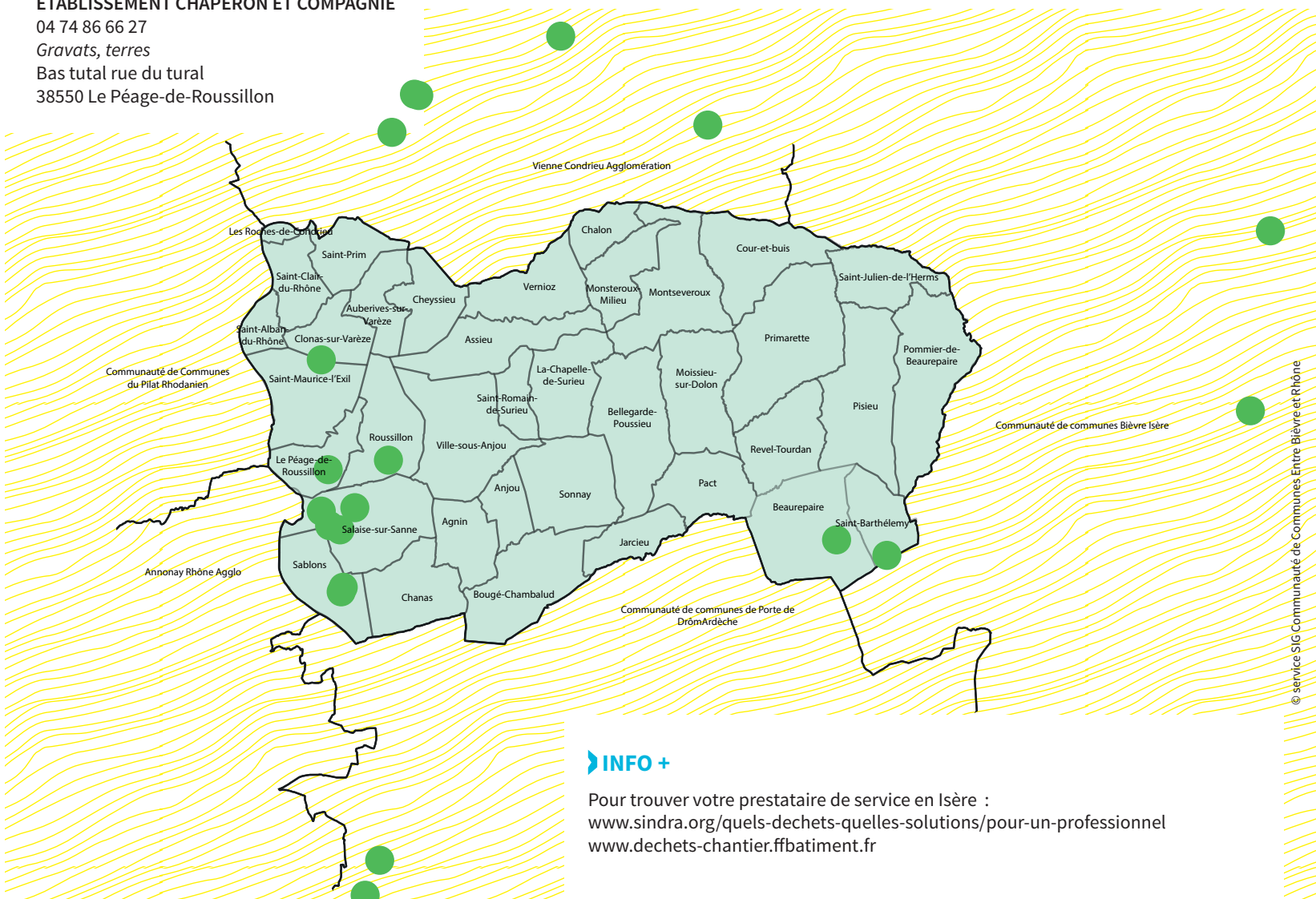
► ABRÉVIATIONS :

DIS : Déchets Industriels Spéciaux

DTQS : déchets toxiques en quantités dispersées

DIB : Déchets Industriels Banals

► LÉGENDE : ● Points d'apport



► INFO +

Pour trouver votre prestataire de service en Isère :
www.sindra.org/quels-dechets-queles-solutions/pour-un-professionnel
www.dechets-chantier.ffbatiment.fr



Pour toute question, contactez le service environnement :

- › **Siège de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône**
Rue du 19 Mars 1962
38550 Saint-Maurice-l'Exil
04 74 29 31 15

- › **Pôle de proximité EBER à Beaurepaire**
28 rue Français
38270 Beaurepaire
04 74 84 67 29